

LE JOURNAL DE

THÉNAC

JOURNAL D'INFORMATIONS DE
LA COMMUNE

accueil.mairie@thenac17.fr

N°4



THÉNAC

Esprit village

Horaires d'ouverture de votre Mairie

- Lundi : 13h à 17h
 - Mardi : 8h à 12h et 13h à 17h
 - Mercredi : 8h à 12h et 13h à 17h
 - Jeudi : 8h à 12h
 - Vendredi : 8h à 12h et 13h à 17h
- Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45
Adresse courriel: accueil.mairie@thenac17.fr
Facebook : [Mairie Thénac 17](#)
35, rue de la République - 17460 Thénac



URGENCE MAIRIE 06.73.77.59.84

(En dehors des horaires mairie)

Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
 - Jeudi : 16h à 18h
 - Vendredi : 16h à 18h
 - Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h
- Tél. : 05.46.92.19.99
Adresse courriel : mediathenac@thenac17.fr
Facebook : [médiathèque Thénac 17](#)
2, rue de la République - Parc du Château
17460 Thénac

Permanences des élus

- Sylvie MERCIER, Maire
du lundi au samedi sur rendez-vous au 06.75.83.02.45
- Adjoint :
Lundi après-midi : Jean-Pierre BRUNET, *urbanisme*
Mardi après-midi : Patrick PAYET,
communication et associations
Mercredi après-midi : Béatrice RAPET, *budget*
Jeudi matin : Joëlle DUJARDIN,
action sociale/enfance-jeunesse
Vendredi après-midi : Ludovic MOULINEAU,
bâtiments-voiries

Et sur rendez-vous au 05.46.92.63.58

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p.3
INFO MUNICIPALE	p.4
Compte-rendu CM	
Budget	
Référénts quartiers	
Mutuelle communale	
Brèves	
INFO CITOYENNE	p.11
OVT	
Aide aux étudiants	
Élections Départementales et Régionales	
EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES	p.12
EN IMAGES	p.13
Venue de Dominique Rocheteau	
Aéro-Club	
Dépistage Covid	
Muguet à l'EPHAD	
Commémoration du 8 mai	
VIE ASSOCIATIVE	p.15
EP2L	
Solidarité Thénacaise	
Actions Village	
Amicale Bikers	
VIE COMMERCIALE	p.17
UN BRIN D'HISTOIRE	p.18
AGENDA	p.19
NUMÉROS UTILES	p.20



Mesdames et Messieurs, chers habitants de Thénac,

L'année 2021 est déjà bien avancée. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent de l'arrivée prochaine de l'été, période propice à la détente. Souhaitons que la venue des beaux jours nous permette de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne toujours marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Je vous réitère mon appel à la plus grande prudence. Continuons d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Cet édito sera consacré à la présentation des sujets majeurs pour l'avenir de notre commune. Tout d'abord, malgré le retard occasionné par la situation particulière qui nous a contraints à organiser de nouvelles élections municipales, les projets évoluent de façon positive et je souhaite vous informer des travaux qui seront réalisés en 2021.

- ° Rénovation des toitures (commerces, mairie et église) et façades (église et mairie).*
- ° Rénovation des 2 classes à l'étage de l'école et remplacement du grillage défectueux de la cour.*
- ° Dernière tranche de travaux des vestiaires du foot.*
- ° Dernière tranche de travaux dans le local « ancienne pizzeria ».*
- ° Élaboration du dossier de rénovation du bâtiment 1954.*
- ° Élaboration du dossier de création de la nouvelle cantine scolaire avec l'appui d'un comité consultatif composé de membres associatifs, élus, CDA et professionnels. Ce comité aura vocation à nous accompagner sur ce dossier. Nous vous tiendrons régulièrement informés.*
- ° Mise en place du nouveau site internet de la commune.*
- ° Travaux de voirie et travaux de défense incendie.*

Par ailleurs, dans ce journal, vous allez faire connaissance avec vos référents quartiers. Il nous manque quelques secteurs à couvrir et nous formulons un appel aux volontaires ; n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

Je vous souhaite à tous un très bon été. Différentes fêtes sont en projet afin que nous puissions nous retrouver tout en respectant les consignes sanitaires.

Gardons confiance en l'avenir et espérons que les prochains mois verront s'alléger les contraintes de notre vie quotidienne actuelle.

Bien à vous.

Votre Maire, Sylvie MERCIER.

Compte rendu des Conseils Municipaux

Le conseil municipal se réunit toujours dans la salle Hélène NEVEUR en raison de la mise en application des préconisations et des gestes barrières. Vous pouvez consulter l'ordre du jour sur les tableaux d'affichages, la page Facebook, ainsi que le compte rendu suite à chaque réunion.

Les trois conseils municipaux ont eu pour objet essentiellement l'installation du nouveau conseil municipal suite aux dernières élections, la désignation des membres des différentes commissions obligatoires et l'adoption du budget 2021.



Conseil municipal du 16 avril 2021

- Election du Maire et des adjoints.

Conseil municipal du 29 avril 2021

- Lecture de la charte de l'élu local.
- Vote des délégations du conseil municipal au Maire.
- Indemnités de fonction du Maire, des Maires adjoints, et des Conseillers délégués.
- Elections des membres des diverses commissions : appel d'offres, comité action sociale, SOLURIS, divers syndicats, Pays Saintonge romane, CCID, commissions de la CDA.
- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal 2021-2026.
- Pouvoir pour signer les actes notariés lotissement La Pointe de Beauséjour II.
- Modification compétence CDA en matière de Tourisme.
- Adoption convention cadre Centre de gestion de la fonction publique.

Conseil municipal du 6 mai 2021

- Comptes administratifs 2020 commune, bâtiments commerciaux, lotissement.
- Affectation des résultats 2020 commune, bâtiments commerciaux, lotissement.
- Contribution aux organismes de regroupement.
- Attribution des subventions aux associations.
- Budget primitif 2021 commune, bâtiments commerciaux, lotissement.
- Création d'un poste adjoint technique territorial à temps complet.
- Création d'un poste adjoint du patrimoine principal 2^e classe à temps complet.



Le budget communal

Les réalisations 2020

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

972 267,78 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 489 081,49 €

Charges à caractère général

Electricité, carburant, entretien des bâtiments et de la voirie, publications, fonctionnement des services

306 146,32 €

Produits des services

Concessions cimetière, droit d'occupation du domaine public, etc...

7 281,52 €

Autres charges de gestion courante

indemnité des élus, service incendie, subventions aux associations et au CCAS

136 128,33 €

Dotations et participations de l'Etat

409 500,12 €

Charges de personnel

378 238,35 €

Impôts et taxes

708 773,81 €

Attributions de compensation à la CDA

69 981,00 €

Autres produits de gestion courante

(revenu des immeubles)

12 869,80 €

Charges financières

(intérêts des emprunts)

33 501,95

Charges exceptionnelles

(remboursements assurances, frais de justice)

7 230,00 €

Dépenses d'ordre

(amortissements)

41 041,83 €

Recettes d'ordre

(différence sur réalisations)

6 856,38 €

Excédent de fonctionnement 2020

(à reporter au BP 2021)

516 813,71 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**1 095 268,05 €****LES RECETTES D'INVESTISSEMENT****1 503 755,21 €****Investissement 2020**

(achat matériel informatique, travaux voirie, vestiaire du foot, travaux logement locatif et école, achat véhicule atelier, réseau électricité)

156 490,64 €**Dotations fonds divers et réserves**

(FCTVA, legs Mme Flesch, taxe d'aménagement et l'excédent capitalisé)

823 110,81 €**Remboursement des emprunts**

(Remboursement du capital)

268 495,21 €**Subventions Département et État**

(travaux école, logement locatif)

398 313,12 €**Dépenses d'ordre**

(Intégration travaux)

35 294,96 €**Emprunts et dettes assimilées****212 850,88 €****Déficit antérieur reporté****634 987,24 €****Recettes d'ordre**

(Intégration travaux-Amortissements)

69 480,41 €Excédent d'investissement 2020
(à reporter au BP 2021)**408 487,16 €****Résultats à reporter au Budget 2021 de la commune**

excédent de fonctionnement	-----	516 813,71 €
excédent d'investissement	-----	408 487,16 €

Résultats à reporter au budget annexe des Bâtiments commerciaux 2021

excédent de fonctionnement	-----	3 202,61 €
déficit d'investissement	-----	- 57 949,77 €

Résultats à reporter au budget annexe du lotissement de Beauséjour 2021

excédent de fonctionnement	-----	240 669,22 €
excédent d'investissement	-----	269 660,89 €

Les prévisions 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 630 767,71 €

LES DÉPENSES

Charges à caractère général	367 000,00 €
Charges de personnel	407 350,00 €
Atténuation de produits	74 430,00 €
Autres charges de gestion courante	146 000,00 €
Charges financières	33 000,00 €
Charges exceptionnelles	53 000,00 €
Dépenses imprévues	47 335,00 €
Opérations d'ordre (Amortissements)	35 690,00 €
Virement à l'investissement	466 962,71 €

Produits des services	5 000,00 €
Impôts et taxes	677 998,00 €
Dotations subventions et participations	407 086,00 €
Autres produits de gestion	16 000,00 €
Produits exceptionnels	870,00 €
Atténuations de charges	7 000,00 €
Excédent reporté	516 813,71 €

LES RECETTES

Pas de hausse des impôts locaux

30 000€ maintenus pour les associations

SECTION D'INVESTISSEMENT 2021

1 186 094,87 €

LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2021

Voirie

Travaux complémentaires traverse du bourg-réfection impasse du Cheyron et chemin de l'Essard-défense incendie.

Bâtiments

Travaux église-mairie-école

Divers

Achat de tondeuse autoportée-tronçonneuse
Débroussailluse-matériel informatique
Numérisation état civil-entretien réseau électricité

DÉPENSES

RECETTES

Emprunts : capital de la dette	65 847,00 €		Résultat antérieur reporté	408 487,16 €
Subventions d'équipement	2 311,00 €		Virement de la section de fonctionnement	466 962,71 €
Investissements 2021	362 205,00 €		Dotations, fonds divers et réserves (fctva – taxes d'aménagement)	190 000,00 €
Dépenses imprévues, provisions pour travaux 2022-2023 (cantine-salle associatives)	324 173,87 €		Subventions	54 197,00 €
Réserve capital Mme Flesch	402 000,00 €		Dépôts et cautionnements	1 200,00 €
Dépenses d'ordre	29 558,00 €		Recettes d'ordre : amortissements	65 248,00 €

Le budget du CCAS

Les dépenses 2020
24 004,64 €

Charges à caractère général
(fêtes et cérémonies-frais télécom)

3 000,00 €

Frais de personnel
(contrôle URSSAF 2016)

20 000,00 €

Autres charges de gestion
(aides et secours)

793,42 €

Excédent de fonctionnement
(à reporter au BP 2021)

25 105,36 €

Les recettes 2020
49 100,00€

Produits des services
(remboursement aides)

52,00 €

Subvention de la commune

27 000,00 €

Excédent exercices antérieurs

22 058,00 €

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

35 313,36 €

**D
E
P
E
N
S
E
S**

Charges à caractère général
(fêtes et cérémonies-frais télécom)

7 300 €

Frais de personnel
(contrôle URSSAF 2016)

9 600,00 €

Autres charges de gestion
(aides et secours)

4 700,00 €

Réserve de gestion

13 713,36 €

**R
E
C
E
T
T
E
S**

Produits des services
(remboursement aides)

208,00 €

Subvention de la commune

10 000,00 €

Excédent 2020 reporté

25 105,36 €

Référents de quartier

Lors de notre première installation, nous avons mis en place un réseau de référents de quartier que nous vous avons présenté dans le journal N°3 de la commune.

Nous souhaitons poursuivre cette initiative qui a recueilli un avis très favorable de la part des habitants.

Afin de compléter notre liste nous faisons un appel à candidatures pour certains quartiers encore non pourvus, à savoir :

- △ Lotissement Beauséjour
- △ Lotissement Les Charmilles
- △ Le Cheyron
- △ Les Marthes
- △ Le Grand Logis
- △ Le Petit Buisson Rose
- △ La Garenne

Nous vous présenterons toute l'équipe des référents dans le prochain numéro qui sera publié en septembre 2021.

Le référent de quartier est un outil de lien social au sein de la collectivité, véritable trait d'union entre tous les administrés et la municipalité.

Il est le porte-parole de son quartier mais peut être aussi sensibilisé aux problèmes de sa commune en général.



Son rôle essentiel tient dans la collecte et la diffusion de l'information relative à son quartier telle que :

dégradations, incivilités, propreté, embellissement des lieux, stationnement, circulation, travaux, éclairage public, voirie.

Le référent informe et transmet problèmes et anomalies, mais peut faire également des propositions aux élus.

UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR LES HABITANTS DE THÉNAC



Entre nous, c'est humain

La Mairie de Thénac et Mutualia Alliance Santé (mutuelle de proximité à Saintes) ont créé un partenariat permettant à tous les habitants de la commune d'accéder à une offre de complémentaire santé avec plusieurs niveaux de garanties, à des tarifs privilégiés.

Compte tenu du coût actuel de la mutuelle dans un budget familial, les élus ont souhaité, avec ce projet solidaire, offrir à leurs administrés la possibilité de bénéficier d'une **garantie santé optimale à tarifs négociés**, palliant ainsi aux déséquilibres créés par la mise en place de contrats santé obligatoires dans les entreprises privées, qui laissent une partie de la population (inactifs, retraités, personnel de la fonction publique) hors des offres privilégiées.

A qui s'adresse cette offre ?

A tous les habitants de la commune, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.

Quels avantages ?

- **Tarifs négociés**
- **4 niveaux de garanties** pour s'adapter aux besoins de chacun
- Des **conseillers Mutualia de proximité**, avec des permanences en mairie
- Un **remboursement simplifié** avec les principaux régimes obligatoires
- **Les plus** : un réseau de **partenaires opticiens** et une **assistance 24h/24 et 7j/7**

N'hésitez pas à venir vous informer, obtenir un devis, et à comparer avec votre mutuelle actuelle.

Un conseiller se tiendra à votre disposition lors de permanences qui se dérouleront à la mairie à partir du mois de juin :

Le 2^{ème} Lundi du mois de 14h00 à 16h00



Votre conseiller de proximité : M. Alexandre Yacoub – 06.23.42.46.55
Mutualia Alliance Santé - Agence de Saintes, 1 boulevard Vladimir

www.mutualia.fr



**BONNE RETRAITE
Monsieur LASSALLE !!!**

Monsieur LASSALLE, directeur de notre école, prend sa retraite à la fin de cette année scolaire.

A cette occasion, la mairie a prévu de remettre un cadeau à Mr Lassalle, le mardi 29 Juin à 17H00, lors du dernier conseil d'école.



Site des carrières de Thénac

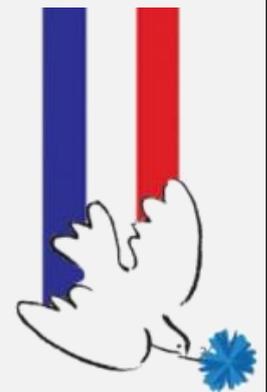
La gendarmerie nous a signalé des promeneurs sur le site des carrières de Thénac.



Nous rappelons qu'il est **interdit** de s'y promener. Le site peut être **dangereux** et se situe sur **des propriétés privées**.

Commémorations

A l'occasion de la fête de la Victoire du 8 mai 1945, une cérémonie a été organisée dans un format restreint, en raison de la pandémie de COVID 19 et en respectant strictement les mesures de distanciation.



Cette cérémonie s'est tenue le samedi 8 mai 2021 à 11 heures, au Monument aux Morts en présence de Mme La Colonelle Diane GERIBALDI, Commandante de l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air (EETAA) 722, de quelques élu(e)s et un public restreint.

**8 MAI
1945**

Nous prévoyons l'organisation de 2 commémorations :

- la Journée Nationale de l'Appel du **18 Juin 1945 du Général De Gaulle** ;
- la commémoration de l'armistice du **11 novembre 1918**, commémoration de la victoire et de la Paix, et **hommage rendu à tous les morts pour la France**.

A l'heure actuelle nous ne savons pas si ces cérémonies pourront se dérouler avec du public. Nous vous informerons le moment venu.

Nadège Le Gall

Bienvenue

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se faire connaître auprès de la mairie. Nous serons heureux de les accueillir et de leur fournir tous les renseignements nécessaires.

**Rappel
Jours et horaires autorisés
pour tondre la pelouse**

Les activités bruyantes, générées par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ne peuvent être effectuées que :

les jours ouvrables
de 8 h 30 à 12h
de 14 h à 19 h,

les samedis
de 9 h à 12h
de 15 h à 19 h,

les dimanches et les jours fériés
de 10 h à 12h.

**Interdiction de brûler les déchets verts
dans son jardin**

Il est interdit :

- ⇒ de les brûler à l'air libre
- ⇒ de les brûler avec un incinérateur de jardin, sauf autorisation municipale avec formulaire à remplir en mairie.

Opération Tranquillité Vacances OTV

Information gendarmerie nationale : lutte contre les cambriolages et les vols.

Les gendarmes peuvent réaliser des consultations sûreté afin d'améliorer la sécurité des entreprises, commerces, exploitations agricoles ou maisons individuelles. Ces conseils sont oraux, ne présentent aucun caractère contractuel et sont donnés sans contrepartie.

Pour bénéficier d'une consultation sûreté il suffit de s'adresser à la gendarmerie de SAINTES au **05.46.93.01.19**.

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Le dispositif **Opération Tranquillité Vacances (OTV)** aide les vacanciers à être plus sereins. L'opération concerne toute période d'absence prolongée de particuliers indépendamment des vacances scolaires.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Il suffit de remplir un formulaire ([Comment bénéficier de l'opération tranquillité vacances - Télécharger le formulaire en ligne](#) site Internet service-public.fr ou [Zen en vacances ? Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !](#) site Internet du ministère de l'intérieur) et de se rendre au commissariat ou dans la brigade de gendarmerie pour finaliser la demande.



Elections



ÉTUDIANTES, ÉTUDIANTS,

Le Département de la Charente-Maritime à vos côtés.



Au cœur de toutes les solidarités, le Département de la Charente-Maritime, conscient des difficultés que vous rencontrez durant cette crise sanitaire, déploie à compter du 1er mars un dispositif global de soutien et d'accompagnement.

Découvrez les **9 MESURES** d'aides directes et indirectes mises en place.

→ VOUS ÊTES ÉTUDIANT BOURSIER ET CHARENTAIS-MARITIME ?

Des aides financières peuvent vous être attribuées :

- ✔ 400 € pour le maintien dans un logement situé en Charente-Maritime *
- ✔ 400 € pour l'acquisition d'un ordinateur *
- ✔ 100 € pour financer une connexion Internet (abonnement, clef 4G...)*

Pour déposer votre demande, rendez-vous sur **charente-maritime.fr**

☎ 05 46 31 37 52

* ces aides, accordées sous conditions, seront versées une seule fois

→ VOUS ÊTES ÉTUDIANT ET CHARENTAIS-MARITIME ?

Des mesures d'accompagnement vous sont proposées :

- ✔ La réduction des délais d'attentes pour l'obtention d'un rendez-vous avec un assistant social du CROUS grâce à un poste supplémentaire financé par le Département. ☎ 05 49 44 53 42
- ✔ Une aide financière (aide alimentaire, aide au stage...) à solliciter auprès du CROUS.
- ✔ La mise en place d'un numéro vert d'écoute et de soutien psychologique. ☎ 0 805 65 50 80
- ✔ La consultation d'offres de stages sur charente-maritime.fr ☎ 05 46 31 76 13
- ✔ L'accueil de stagiaires par le Département et la sensibilisation de ses partenaires pour vous proposer des stages.
- ✔ Le lancement d'un appel à projet auprès d'associations pour créer du lien social entre étudiants (actions citoyennes, cinéma de plein air...). ☎ 05 46 31 76 13



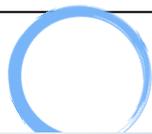
EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Création de cette rubrique en conformité avec la législation.
Les élus minoritaires n'ont pas souhaité, à ce jour, faire paraître un article.



Cérémonie du 8 mai en présence de Madame la Colonelle Diane Gèribaldi, commandant l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air 722 de Saintes.

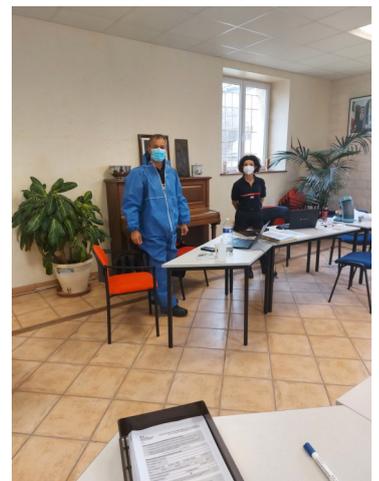
Format restreint et public limité, en raison de la crise sanitaire et des contraintes imposées.



Nouvelle aire de covoiturage à la Croix.



Campagne de dépistage du Covid 19 organisée en mairie le 6 mai 2021.



Crédit photos Actions Village



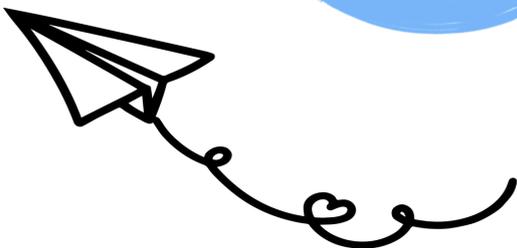
Distribution de Muguet aux résidents de l'Ehpad de Thénac.



Visite surprise de Dominique Rocheteau à l'entraînement, le 10 avril dernier.



Visite de l'aéroclub de Saintes-Thénac le 29 avril 2021, à l'occasion des vols d'entraînement de l'Equipe de France de Voltige.





Cœur battant, le nouveau projet d'Actions Village en direction de la maison de retraite de Thénac.

Ca bouge à Thénac !

Le mois dernier, l'association Actions Village s'est rendue faire une petite visite auprès des aînés de la maison de retraite de Thénac. C'était l'occasion d'une première sortie (et ce n'est que le début) de leur vélo solidaire. Vous l'avez peut-être déjà aperçu, sillonnant les routes du village en musique. Il porte les couleurs vivifiantes de leur association et ce jour-là, sa carriole était remplie d'oranges en provenance directe de la Sicile. Depuis décembre, chaque mois, l'association propose une livraison mensuelle d'agrumes venant directement de Sicile à l'occasion d'un partenariat établi avec un regroupement de petits producteurs « **Le Galline Felici** », qui ont apporté aux thénacais soleil et vitamines, dans un contexte bien morose. « *Entre nous, ce n'est pas une histoire commerciale mais des liens d'amitié qui se tissent au fil du temps et un profond respect pour des producteurs qui pratiquent une agriculture biologique, respectueuse de l'environnement* » nous explique Solange Brunelle, la présidente.

Un petit groupe d'adhérents a proposé d'offrir aux résidents de la maison de retraite des oranges siciliennes dans un moment convivial.

Avec la complicité de l'animatrice de l'Ehpad, une bénévole a préparé leur visite en décorant le lieu de vie commune. Les résidents les attendaient donc depuis plusieurs jours impatientement.

Pour respecter les contraintes sanitaires, la rencontre s'est déroulée en extérieur. « *Nous avons dû réduire notre effectif à 6 visiteurs après les nouvelles annonces concernant les regroupements.* »

Départ donné depuis la place du Marché à vélo, en file indienne derrière le vélo solidaire transformé en boîte musicale pour donner un air festif au convoi.

Les résidents les attendaient et les ont accueillis avec le sourire. Au programme, chansons, danse et dégustation des fabuleuses oranges pour réveiller les sens : sentir le parfum, goûter la fraîcheur des agrumes au rythme de la musique.

Ce moment simple de bonheur partagé a été fortement apprécié de tous. Cette visite a fait démarrer un nouveau projet pour Actions Village, « **Cœur battant** », coordonné par Emeline Prévost en partenariat avec Frédérique, l'animatrice de l'Ehpad et soutenu fortement par Mme Parodi, sa directrice.

Le jeudi 22 avril, c'est un nouveau rendez-vous sur le marché fort fréquenté de Thénac, qui a été donné. Un appel à dons de muguet a été lancé sur les réseaux sociaux en faveur des résidents. Et le vélo solidaire s'en est allé gaiement leur rendre visite, accompagné de quelques bénévoles, pour respecter les restrictions sanitaires. Le personnel

et les anciens ont été émus de ce geste amical qui leur démontre qu'ils ne sont pas oubliés.

L'association Actions Village est née en juin 2020. Elle adopte une démarche participative : échanges citoyens, collecte des idées, création de groupes de travail et accompagnement des initiatives au sein du village.

« *Nous avons à cœur de favoriser le lien social, en travaillant en partenariat avec les autres associations, groupes locaux, et en partenariat avec l'équipe municipale. Toutes les idées sont les bienvenues et chaque projet est porté par les volontaires thénacais. Notre appel à mobilisation vise à dynamiser notre village, tout en favorisant un esprit d'échanges et de partage, l'esprit village de Thénac.* »

Au programme, plusieurs événements sont prévus dans les mois à venir :

- les 12 et 13 juin, l'élaboration d'une fresque géante collective sur le mur de la salle polyvalente en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves et L'écriture Prend Le Large.

- Les Eclats musicaux en deux temps :

- ◇ le 18 juin « **Je joue pour mon village** », une manifestation participative avec déambulation musicale dans l'esprit de la fête de la musique à travers le village ;

- ◇ le 6 juillet spectacle de feu offert par la compagnie L'Arche en Sel.

- le 28 août, un Ciné-saveurs avec la proposition d'un marché de producteurs et une soirée ciné en plein-air.

- en octobre, la marche rose en faveur de la lutte contre le cancer.

- les 30 et 31 octobre un marché des créateurs.

Les thénacais pourront également participer à de nombreuses activités créatives, artistiques et culturelles, proposées dans le cadre de leur local « **Au Bocal** ». Un programme sera bientôt communiqué.

L'association compte à ce jour plus de 130 adhérents.

Adresse de notre site : actionsvillage-thenac17.org



Ateliers et projets de l'association



ATELIERS

Reprise en septembre de tous les ateliers :
Bébé bibli nounous - Théâtre pour enfants-
Atelier d'écriture - Scrabble et dictée - Cercle
de lecture - Atelier philo

PROJETS

- 19-26 juin Atelier photo
- « Cette année lis ce qu'il te plaît » : ventes de livres
 - 12-13 juin Café librairie
 - 2 juillet Opération livre jeunesse
 - 3-4 septembre livre de poche
 - 30 octobre Grande librairie éphémère
- 1-2-3 Octobre Festival « Itinérances »
- 6 novembre Conférence Pierre Massot « Notre vie sociale au temps des écrans et des smartphones »

PROJETS EN PARTENARIAT

- Actions Village
 - 12-13 juin Fresque participative – Café librairie
 - 31 octobre Marché des créateurs - Librairie éphémère
- EHPAD
 - 14 septembre Animation sur le thème de la rentrée
 - Atelier intergénérationnel sur le thème de la cuisine d'autrefois-Réalisation d'un livret
- Mairie Siestes musicales avec livres à feuilleter



CONFÉRENCE ATELIER PHOTO



Organisé par l'association

« L'ÉCRITURE PREND LE LARGE » - THENAC
En partenariat avec le PHOTO CLUB SNCF SAINTES

LA PHOTOGRAPHIE ? ...AVEC PLAISIR

Ou comment faire de meilleures photos sans être photographe.

Une approche simple et concrète pour améliorer votre pratique photographique quel que soit votre matériel.

➤ **Samedi 19 juin 2021** : 15h00 *salle associative de l'écriture prend le large* (Parc du château Maguier) Une *conférence pragmatique* pour connaître, comprendre ce qui va vous permettre d'améliorer simplement vos clichés. (Apportez votre matériel)

➤ **Samedi 26 juin 2021** : 14h30-16h30 *Atelier pratique* (le parc, le bourg et ses environs), pour expérimenter et échanger. Apporter votre matériel.

Informations techniques: DECOLY Patrick (Photo Club SNCF Saintes) patrick.decoly@neuf.fr

➔ **Inscription** : auprès de l'association : michel.jovenet@orange.fr

- **Attention ! 15 places disponibles**
- Gratuit pour les adhérents de l'association
- Participation de 10 € (cotisation annuelle à l'association) pour les autres participants.

OUVERT A TOUS dans le respect du protocole sanitaire joint.

Vacances en livres ...

Opération jeunesse

Vendredi 2 juillet de 14 h à 18 h

Vente à prix réduit de livres,
bandes dessinées pour enfants



imprimé par nos soins

ne pas jeter sur la voie publique



www.salondulivrethenac.fr



L'Amicale Bikers de Thénac (A.B.T)

L'Amicale Bikers de Thénac (A.B.T) est une nouvelle association créée en 2020. Elle a pour but de proposer des temps de rencontre et de partager une passion commune autour des deux-roues motorisés multimarques.

Dans un esprit de convivialité, des sorties seront proposées régulièrement.

La prochaine devrait avoir lieu le 13 juin 2021.

A bientôt sur la route.



Site Facebook : [Amicalbikersthénac Thenac](#)



friperie

Petits prix



Ouverture de la BOUTIK' 2021
SAMEDI 5 JUIN ET MERCREDI 23 JUIN
DE 14H à 18H

L'argent de la vente est versé à l'association humanitaire solidarité Thénacaise pour l'aide aux personnes en difficulté avec le soutien du CCAS de Thénac.

Contacts : N. PIAUD 06 13 59 92 21

C. JOVENET 06 61 50 94 92

6, RUE DE LA PAIX 17460 THENAC

VIE COMMERCIALE

Food truck Saveurs Gourmandes

*RDV Place de la liberté tous les lundis
À partir du 7 juin*

SAVEURS GOURMANDES

06 85 63 38 46

TOURNÉE DU CAMION

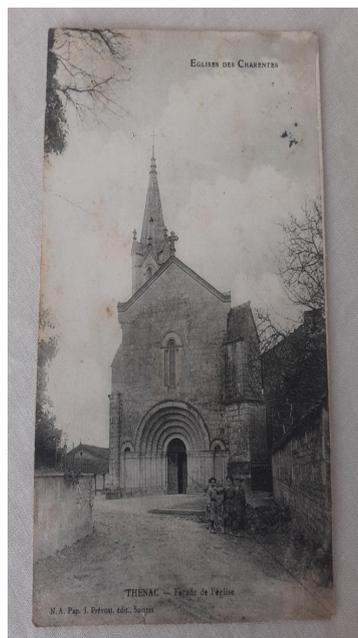
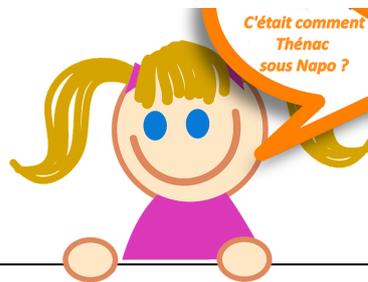
LUNDI	• THÉNAC
MARDI	• BOUTENAC-TOUVENT
MERCREDI	• RIOUX
JEUDI	• LORIGNAC
VENDREDI	• COZES
SAMEDI	• « Fermé »
DIMANCHE	• « Fermé »

HORAIRESD'OUVERTURE
18h.30 - 21h.00

« food truck saveurs gourmandes »

Nouveau

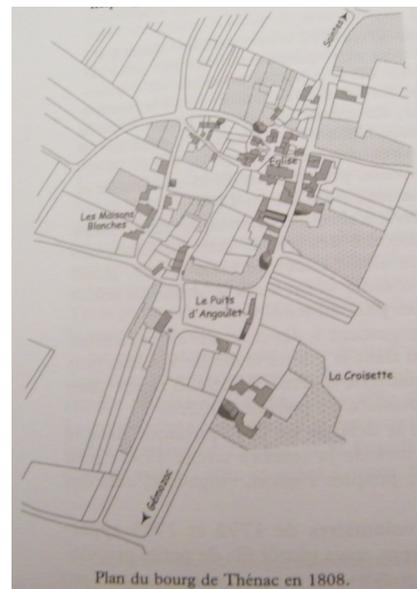




Le 5 mai 2021 fut commémoré le bicentenaire de la mort de Napoléon 1^{er}, figure majeure et controversée de notre histoire.

Mais durant ces années là que savons-nous de Thénac sur le plan géographique, économique et démographique ?

La commune est située «dans une position très élevée, à peu de distance de la route royale de Bordeaux à Saint-Malo et sur la route départementale de Saintes à Mortagne-sur-Gironde, situation très importante pour l'exportation des produits du pays.»(1)



Il est question d'une part de la route départementale 137 qui borde le hameau des Arènes et d'autre part de la D6 qui traverse le bourg. Ces deux voies de communication facilitent les échanges.

Sa superficie est de 1 900 hectares. On dénombre 39 hameaux et «sa distance de Saintes est d'un myriamètre»(1). Le myriamètre est une ancienne unité de mesure d'une valeur de 10 000 mètres (10 km).

Le vin, les grains, le foin et les bois constituent les principales productions.

« On y trouve plusieurs coteaux couverts de vignes et de taillis et quelques bois de haute-futaie.»(1)

La commune compte également une quinzaine de moulins.



Les carrières de Thénac fournissent de grandes auge, communément appelées «timbres», qui contiennent jusqu'à 10 hectolitres. La pierre de ces auge est entièrement calcaire quoiqu'à l'épreuve de la gelée. Elle est poreuse et l'eau filtre à travers. On remédie à cet inconvénient en appliquant aux parois une couche d'huile de noix, dans laquelle on a fait dissoudre de la litharge (1). Il s'agit d'une des formes minérales naturelles de l'oxyde de plomb.

L'ouvrage de Monsieur Bernard PETIT, « Histoire de Thénac », nous renseigne sur le nombre d'habitants : 738 en 1815, 762 en 1820 puis 773 habitants six ans plus tard. On constate donc une légère croissance de la population thénacaise.

Christelle GUITON

Petit rappel historique

1814	4 avril	Napoléon abdique
	24 avril	Début de la première restauration
	4 juin	Monarchie restaurée avec Louis XVIII
1815	1 mars	Louis XVIII accorde une charte qui établit une monarchie constitutionnelle
	18 juin	Napoléon retourne en France, début des Cent Jours
	15 juillet	Bataille de Waterloo, défaite française
		Reddition de Napoléon, exil sur l'Île de Sainte-Hélène. Après une période de confusion, Louis XVIII revient sur le trône, début de la Seconde Restauration
1821	5 mai	Mort de Napoléon
1824	16 sept	Mort de Louis XVIII

(1) Sources et dessin : GAUTIER(A), Statistiques du département de la Charente-Inférieure, La Rochelle, 1839
 PETIT (Bernard), Histoire de Thénac, le Croît Vif, 2008
 TESSONNEAU (Rémy), Barthélémy GAUTIER, témoin de son temps, Bordessoules, 1992

Le programme ci-dessous est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des règles sanitaires et de la finalisation ou pas de certains projets.

12 & 13 JUIN

FRESQUE PARTICIPATIVE

Diverses animations – Café librairie
Parc Château Maguier
Association Actions village-EP2L-APE

Vendredi 18 juin

CEREMONIE

Commémoration de la Journée Nationale de l'Appel du 18 juin 1945 du Général de Gaulle

LES ECLATS MUSICAUX I

20h Déambulation musicale
Buvette



Dimanches 20 JUIN & 27 JUIN

ELECTIONS DEPARTEMENTALES & REGIONALES

Salle Hélène Neveu



Vendredi 2 JUILLET

OPERATION LIVRE JEUNESSE

Vente à prix réduit de livres et BD par l'association EP2L

Mardi 6 JUILLET

LES ECLATS MUSICAUX II

Parc Château Maguier
22h30 Spectacle de feu par la compagnie L'Arche en Sel - Gratuit
Buvette



13 & 14 JUILLET

En cours de préparation

Jeudi 15 JUILLET

50ème édition du festival de Saintes de l'Abbaye aux Dames

SIESTES SONORES

14h à 18h
Gratuit - Parc du Château Maguier



Dépôt d'une pièce d'identité indispensable pour emprunt de casque

PROJECTION CONCERT

A partir de 20H
Gratuit - Aux Arènes (sous réserves)

17 & 18 juillet

Loto organisé par l'Etoile sportive Thénacaise (foot)

Vendredi 6 AOUT

EUROCHESTRIES

Quatuor de saxo espagnol.



Samedi 28 AOUT

CINE-SAVEURS

Parc du Château Maguier
17h Marché de producteurs locaux, dégustation, restauration sur place
21h45 cinéma en plein air, projection du film « Donne-moi des ailes »



3 & 4 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Accueil des nouveaux habitants thénacais



3 Septembre 16h / 19h
4 Septembre 14h / 18h
Parc Château Maguier



NUMÉROS UTILES



	SAMU	15
	POLICE	17
	POMPIERS	18
	TOUTES URGENCES <small>Numéro prioritaire, européen et fonctionnel avec mobiles et fixes</small>	112
	SMS OU FAX <small>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</small>	114

Centre antipoison 05.56.96.40.80

Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. (Téléphonez), sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

Enfance en danger	119
Violences aux femmes	3919
EHPAD	05.46.92.90.90
Infirmier Jean-Louis Granouillit	06.80.68.73.67
Cabinet dentaire Dr Alice Bergon	05.46.95.59.71
Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen	05.46.92.60.50
Cabinet de kinésithérapie Julian Michaud	06.40.87.80.79
Cabinet ostéopathe Christophe Conjeaud..	05.46.74.10.65

ADMINISTRATIONS LOCALES

Mairie	05.46.92.63.58
Fax	05.92.46.68.45
Courriel	accueil.mairie@thenac17.fr
École élémentaire	05.46.92.26.07
École maternelle	05.46.92.69.08
Cantine	05.46.92.21.39
Garderie périscolaire	05.46.92.22.75
Médiathèque	05.46.92.19.99
Salle Hélène Neveur	05.46.92.61.94

NOS COMMERÇANTS & ARTISANS

Professionnels du bâtiment

Carreleur Francis Bouillaud	06.82.22.25.42
Menuiserie Ébénisterie Philippe Bouillaud	06.81.43.61.48
Plomberie Puydoyeux Courivaud	06.15.13.66.49
Toiture Pro Yohan Gaillot	06.84.32.37.10
Carrière de Thénac et de Saintonge CTS	05.46.92.68.30
Patrick Rabiller bâtiment plâtrerie carrelage	05.46.92.68.92
Menuiserie Gaudin fabricant, poseur	05.46.92.64.17
Morand Terrassement, accordements, assainissements	06.63.00.59.04
KDS RENOVATION Stéphane Dewaele ...	07.69.47.63.15

Commerces et Services

Domaine des Chais	05.46.91.05.74
Véréthi'f coiffure	05.46.92.60.41
Espace Nature Ô - Energéticienne	06.80.70.36.89
Giragri 17 Transport Hélicoptère	05.46.92.20.23
Léon Nettoyage façade, toiture	05.46.74.01.01
Épicerie	05.46.74.76.42
Le Thénacais, tabac, presse	05.46.97.59.30
Boulangerie Boulestier	05.46.74.13.22
Maud Debusschère, Agent immobilier	06.98.00.06.72
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ...	06.50.41.05.04
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier	06.81.04.64.45

DIVERS

La poste	05.46.92.20.31
CDA Saintes	05.46.93.41.50
Déchetterie Saintes	05.46.98.07.19

A la recherche de «Super Nounou» !



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES			
Audrey ALLU	06 45 13 64 32	9 rte de Rétaud	17460 Thénac
Nathalie BOURDY	06 60 17 80 06	2 rue Démocratie	17460 Thénac
Valérie CHOBLET	06 80 96 18 36	8 chemin Jousset	17460 Thénac
Valérie DEFREMONT	06 85 75 73 20	25 rue Théâtre romain	17460 Thénac
Stéphanie DELAGE	05 46 93 2717	7 imp du puits mauds	17460 Thénac
Corinne EVEN	07 86 26 38 58	2 rue Camélias	17460 Thénac
Nadine FAVRE	05 46 92 69 23	8 route de Préguiillac	17460 Thénac
Florence GASNIER	06 83 57 35 31	7 rue Marseillaise	17460 Thénac
Monique LILLO	06 60 90 11 19	8 rue Bonchamp	17460 Thénac
Cynthia PAQUIER	06 81 42 07 13	9 rue des bois verts	17460 Thénac
Catherine RABILLER	05 46 92 66 45	47 rue des Mauds	17460 Thénac
Stella RAUD	07 85 20 40 84	1 rue Mimosas	17460 Thénac
Gladys ROUDIER	06 11 24 90 66	5 rue JJ Rousseau	17460 Thénac
Lucette SAUZEAU	09 71 43 27 58	45 route des Mauds	17460 Thénac
Suzy SEUGNET	05 46 92 57 72	6 Imp du puits des Mauds	17460 Thénac
Sonia VERNON	06 45 26 21 93	La Guichardière	17460 Thénac
Eloïse YVON	06 70 38 26 72	35 Route de Rétaud	17460 Thénac

Si vous souhaitez que votre entreprise figure sur cette page, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos noms, coordonnées et qualités.